

Présents : Irène BADIN, Serge BIESSY, Jean-Luc FAYET, Jean-Charles GALLET, Martine GAUTHIER, Gilbert LAVAL, Jean-Pierre LOVET, Jean-Luc MION, Yvette MOLLON, Jean-Michel POINARD, Anne-Marie RABATEL, Carine TONEGHIN, Cécile VINCENT.

Excusés : Sébastien ALLAGNAT, Abdelkader BOUKACEM, Michel NOEL, Bernard TALBOT, Nadine TRUFFAUT.

Approbation de la séance précédente

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Délibérations et délégations

Le Maire donne lecture des actes administratifs pris depuis le dernier conseil municipal.

Urbanisme

Les différents dossiers d'urbanisme en cours sont présentés :

- 12 déclarations d'intention d'aliéner
- 4 certificats d'urbanisme
- 17 déclarations préalables
- 2 permis de construire

Point financier

Monsieur le Maire dresse un état financier de dépenses effectuées à ce jour.

Section	Sens	Budgété	Réalisé
Fonctionnement	Dépenses	1 550 912 €	829 705.84 €
	Recettes	1 550 912 €	1 087 764.84 €
Investissement	Dépenses	1 926 920 €	1 362 267.79 €
	Recettes	1 926 920 €	737 252.08 €

Nouveaux points

1/ Cessions de terrains liés à la construction du foyer d'hébergement de l'AFIPAEIM

Monsieur le Maire informe le conseil que le cabinet de géomètres « Agate » a établi un plan de division concernant deux cessions par la Compagnie de l'Hien au profit de la commune et une cession par les Vignes de Vaux à la commune en septembre 2011.

Monsieur le Maire rappelle que ces cessions font suite à la volonté de créer un chemin d'accès pour le nouveau foyer d'hébergement de l'AFIPAEIM et de régulariser l'implantation du transformateur publique sur terrain privé.

Monsieur le Maire présente le plan et les différentes parcelles concernées :

Cession de la Compagnie de l'Hien à la commune :

Parcelle	Superficie	Objet
AI 409	1 166 m ²	Chemin accès AFIPAEIM
AI 408	59 m ²	Trottoirs
AI 407	6 m ²	Terrain assiette du transformateur

Cession de la SCI Les Vignes de Vaux à la commune :

Parcelle	Superficie	Objet
AI 402	1 m ²	Chemin accès AFIPAEIM

Cession de la commune à la Compagnie de l'Hien :

Parcelle	Superficie	Objet
AI 405	32 m ²	Canal

Le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstention : 0

Opposition : 0

Approbation : 14

ACCEPTE les propositions de cession de terrains au profit de la commune parcelles AI 402, 407, 408, et 409

ACCEPTE la cession de la parcelle AI 405 au profit de la Compagnie de l'Hien

CHARGE Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires et utiles à cette cession

2/ Information sur le terrain St Louis

Les terrains d'assiette du chemin d'accès à la Zone Artisanale, d'une superficie de 1 122 m² doivent être échangés avec la Communauté de communes de la vallée de l'Hien.

Monsieur le Maire explique qu'il a été convenu que les parcelles concernées, cadastrées AE n° 209, 212 et 213 pourraient être échangé contre l'équivalent d'un septième du terrain saint Louis propriété de la CCVH soit environ 180 m², compte tenu du droit à construire des dits terrains.

Monsieur le Maire informe avoir adressé un courrier à M. Daniel Vitte, Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hien pour lui proposer la vente des parcelles du terrain St Louis qui reste propriété de la commune soit 1 300 m². Au vu du bilan financier sur le coût de l'opération « St Louis » établi et transmis par le Maire à la communauté de communes, les 1 300 m² le terrain pourrait être cédé à 90 000 €.

Les services des domaines, saisi pour avis ont donné un avis favorable.

Le conseil communautaire devrait se positionner prochainement sur l'opportunité d'acquérir le terrain jouxtant le siège communautaire.

3/ Maison de santé pluridisciplinaire (Terrain Bealem)

Le Maire expose :

Dans le cadre de la construction de la maison de santé pluridisciplinaire, M. Gilbert Laval a négocié un échange de terrain avec Monsieur Bealem afin de pouvoir réaliser une passerelle pour les piétons.

Monsieur le Maire présente le plan et les différentes parcelles concernées :

Cession des Consorts Bealem à la commune :

Parcelle	Superficie
AI 258 p	43 m ²

Cession de la commune aux Consorts Bealem :

Parcelle	Superficie
AI 257 p	73 m ²
AI 259 p	3 m ²

Le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur cet échange.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstention : 0

Opposition : 0

Approbation : 14

ACCEPTE les propositions de cession de terrains au profit de la commune : 43 m²

ACCEPTE la cession de 76 m² au profit des Consorts Bealem

CHARGE Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires et utiles à cet échange

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4/ Terrain Soubeyrat et Durand-Terrasson

Monsieur le Maire rappelle que la commune a délibéré en 2010 pour les opérations suivantes :

Parcelles	Superficie	Destination
AK 574	37 m ²	Cédée à la Commune
AK 572	54 m ²	Cédée à M. Soubeyrat

Les actes notariés relatifs à ces cessions n'ont pas encore été établis, Monsieur le Maire va prendre contact avec le notaire afin de solder ces dossiers.

Compte-rendu des adjoints

Gilbert LAVAL – Voirie, environnement

SEDI : Enfouissement réseaux basse tension et France télécom partie basse entrée Tardivet

Monsieur Gilbert Laval, rappelle que le SEDI a réalisé à la demande de la commune un chiffrage de l'enfouissement des réseaux de l'entrée de la commune au Tardivet en 2 tranches.

Compte tenu du projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire, Route de la Tour du Pin, il convient de positionner, le projet d'enfouissement de la partie basse en 1^{ère} tranche.

Suite à la demande de la commune, le Syndicat des Energies de l'Isère (SEDI) a étudié la faisabilité de l'opération Amélioration esthétique entrée Tardivet (partie basse), Enfouissement des réseaux : Route de la Tour & Chemin de Cartailier.

SEDI – TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et les concessionnaires ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants :

1. Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 175 644 €
2. Montant total de financement externe : 109 378 €
3. Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI : **8 391 €**
4. Contribution aux investissements : **57 875 €**

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initial, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage des travaux, ils seront à nouveau présentés et de prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI.

Le Conseil municipal, ayant entendu cet exposé

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstention : 0

Opposition : 0

Approbation : 14

PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : 175 644 €

Financements externes : 109 378 €

Participation prévisionnelle (frais SEDI + contribution aux investissements) : **66 266 €**

PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour

8 391 €

SEDI – TRAVAUX SUR RESEAU FRANCE TELECOM

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et l'opérateur France Télécom, les montants prévisionnels sont les suivants :

- | | |
|---|------------------------|
| 1. Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 39 820 € |
| 2. Montant total de financement externe : | 2 800 € |
| 3. Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI : | <u>1 902 €</u> |
| 4. Contribution aux investissements : | <u>35 118 €</u> |

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initial, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage des travaux, ils seront à nouveau présentés et de prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI.

Le Conseil municipal, ayant entendu cet exposé

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstention : 0
Opposition : 0
Approbation : 14

PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel : **39 820 €**

Financements externes : **2 800 €**

Participation prévisionnelle (frais SEDI + contribution aux investissements) : **37 020 €**

PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour

1 902 €

Voirie

L'entreprise Eiffage doit réaliser les opérations de point à temps mi-septembre.

L'escalier qui part de la CCVH et qui dessert le village est terminé, il permet notamment à certains parents d'emmener les enfants à l'école.

Circulation

Une réunion a été organisée Chemin de Cartailier avec les riverains, afin de discuter des aménagements de circulation qui vont être mis en place.

Jean-Pierre LOVET, Affaires scolaires et personnel :

Rentrée scolaire 2013-2014 :

Cette année 244 enfants ont fait leur rentrée dans les 10 classes du groupe scolaire, dont 85 élèves en maternelle et 159 élémentaires.

Mme Fourneron dirige toujours le groupe scolaire, ses jours de décharge pour assurer la direction de l'établissement sont le lundi et le jeudi.

Les effectifs ont beaucoup diminué pendant les vacances. A la rentrée Monsieur Clanché, Inspecteur de l'Education Nationale est venu à l'école pour une éventuelle suppression de classe. Le comité spécial départemental a effectué les derniers ajustements d'ouvertures et de fermetures de classes en Isère, la commune de Saint Victor de Cessieu ne perd pas de classe supplémentaire cette année scolaire mais il faut dès aujourd'hui envisager une possible fermeture de classe en septembre 2014.

La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions, Monsieur le Maire se joint à M. Lovet pour remercier :

- le personnel communal et les jobs d'été qui ont effectué le déménagement au milieu des équipes d'électriciens, chauffagistes, maçons ...

- Mme Fourneron, Directrice de l'école et les enseignants présents pendant les vacances pour déménager et aménager leur classe.

Les emplois du temps du personnel ont été revus et validés par le personnel. Les fiches de postes ont été modifiées avec Christine Biessy pour le personnel de cantine, et avec Mme Fourneron pour les ATSEM.

Les tableaux blancs numériques ont été installés dans les nouvelles classes d'élémentaires, les enseignants seront formés par l'inspection académique.

Transports scolaires

Depuis le 2 septembre, il n'y a plus qu'un service de car, à ce jour il reste encore des places dans le car.

Garderies

Les garderies du matin et du soir sont plus fréquentées que l'année dernière.

Livre « Saint-Victor de Cessieu - Au fil de l'Hien, au fil du temps »

Monsieur Jean-Pierre Lovet informe le conseil que le livre vient d'être édité à 2 500 exemplaires. La vente et la remise des souscriptions se déroulera les samedi 14 et dimanche 15 septembre au rez de chaussée de la mairie.

Monsieur Lovet rappelle que les personnes ayant rempli un bon de souscription avant le 30/08/2013 ont bénéficié d'un tarif spécifique de 25 € au lieu de 30 €. (DECISION)

Afin de réaliser une large diffusion de cet ouvrage, M. Jean-Pierre Lovet propose de mettre le livre en dépôt auprès des partenaires institutionnels (Communauté de communes, offices du tourisme, etc ...) et des commerces locaux.

Une convention devra être signée avec chaque dépositaire afin de définir les modalités du dépôt vente du livre «*Saint-Victor de Cessieu - Au fil de l'Hien, au fil du temps*» et les engagements de chacune des parties. De plus un contrat de dépôt sera rédigé à chaque dépôt.

Le groupe de recherches historiques

Une commission de 30 % pourra être accordée au dépositaire.

Monsieur le Maire félicite le travail et la qualité de l'ouvrage écrit par le groupe de recherches historique de St Victor. Afin de continuer cette belle démarche, il propose la création d'une commission extramunicipale.

Le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à signer toute convention de dépôt-vente et de fixer les différentes tarifications du livre.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstention : 0

Opposition : 0

Approbation : 14

AUTORISE le Maire à signer les conventions de dépôt vente

DONNE tous pouvoirs au Maire pour effectuer les démarches utiles et nécessaires en vue de la commercialisation du livre

FIXE les tarifications :

- Prix souscription avant le 30 août 2013 : 25 €

- Prix de vente au public : 30 €

- Prix de vente aux dépositaires : 21 € (soit une commission de 30 %)

Serge BIESSY, bâtiments communaux :

Lancement de l'opération de rénovation de la salle St Roch

Monsieur Serge Biessy, Adjoint aux bâtiments rappelle qu'un marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la salle St Roch a été passé avec M. Gallois, Architecte à Bourgoin-Jallieu au taux de 10 % pour un coût de travaux estimé à 203 040 € hors taxe.

Une réunion s'est tenue en mairie le 4 septembre 2013 avec le maître d'œuvre, en présence de la commission travaux, afin de discuter du dossier de consultation d'entreprise pour le lancement du marché à procédure adaptée.

La déclaration préalable a été enregistrée en mairie le 12 août 2013, un dossier accessibilité et sécurité incendie a été envoyé pour avis aux services concernés. La Déclaration porte sur la rénovation d'une salle d'animation communale en une salle à vocation sportive scolaire et socio-éducative avec une extension de 39 m².

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstention : 0
Opposition : 0
Approbation : 14

AUTORISE le Maire à lancer le dossier de consultation des entreprises

DONNE tous pouvoirs au Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Martine GAUTHIER, affaires sociales, CCAS :

La prochaine réunion aura pour objet l'organisation de la représentation de théâtre « Dormez je le veux » du 5 octobre 2013.

Jean-Luc FAYET, animation et environnement

A la demande de l'ONF, Monsieur le Maire propose de désigner 3 référents pour la pour la bonne exécution de la coupe affouagères dans la Forêt Communale de Saint Victor de Cessieu :

- M. Gilbert LAVAL
- M. Jean-Pierre LOVET
- M. Jean-Luc FAYET

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Abstention : 0
Opposition : 0
Approbation : 14

ACCEPTE la nomination de 3 référents pour la coupe affouagères MM. Laval, Lovet et Fayet

Compte rendu CCVH

Monsieur le Maire informe le conseil que la CCVH organise une réunion d'information à l'attention des élus municipaux des 9 communes de la communauté de communes, des secrétaires de communes et du personnel communautaires. Cette séance d'informations et d'échanges se déroulera à Montagnieu le 18 octobre 2013.

Informations diverses

Gens du voyage Plusieurs familles se sont installées au stade le 21 juillet 2013. Après discussion avec la mairie et le médiateur des gens du voyage, les familles se sont engagées à libérer le terrain au terme de la semaine et de payer une location pour compenser les frais occasionnés par leur installation soit un don fait à la commune de 250 €. Les frais de collecte et de traitement des ordures ménagères ont été pris en charge par la CCVH.

Séance levée à 22h30